

Assemblée générale ordinaire de l'association APICULTEURS SANS FRONTIÈRES

La Truchère - 16 mars 2019

1 Adhérents présents

- Association SAGE de Dijon, représentée par Messieurs HENRY,VERMOT et WEISS
- Mr Michel BERNARDOT de la Truchère (71290)
- Mr Gilbert BONTEMPS de Boyer (71700)
- Mr Jean BOREL de Dolomieu (38110)
- Mr Alain CHEVALIER de Lyon (69004)
- Mr Fernand DURAND de Saint-Georges-de-Reneins (69830)
- Mr Christian FAUCHON de La Truchère (71290)
- Mme Marie-Paule GROSJEAN de Chalon sur Saône (71100)
- Monsieur Pierre JACQUIN de Saint-Rémy (71100)
- Mme Sylvie JANN de Mancey (71210)
- Mr Thibault PAILLARD de Saint-Leger (71360) [a omis de signer la fiche de présence](#)
- Mr Christophe PELLETIER de Sennecey-le-Grand (71240)
- Mme Maïa PERROUD de Vignieu (38890)
- Docteur Yves RONDELET de Fragnes-La Loyère (71530)
- Mr Memur SALI de Chalon sur Saône (71100)
- Mr Sébastien SERRA de Goussainville (95190)
- Mr Michel TARGE de Saint-Marcel (71380)
- Mr Jean Pierre VADROT de Chalon sur Saône (71100)
- Mr Patrice VERNET de Morestel (38510)
- Docteur Max WESTBY de Sully (71360)

20 présents à jour de leur cotisation

2 Pouvoirs

- Mme Anne Laure BONTEMPS de Hornoy-le Bourg (80640) donne pouvoir à Mr Gilbert BONTEMPS
- Mr Alain GAUDRAY de Fragnes –Lla Loyère (71530) donne pouvoir à Yves RONDELET
- Mr Gilles GUILLERMIT de Saint-Marcel (71380) donne pouvoir à Yves RONDELET
- Mme Chantal JACQUIN de Saint Rémy (71100) donne pouvoir à Pierre JACQUIN

- Melle Céline JACQUIN de Zurich (Suisse) donne pouvoir à Pierre JACQUIN
- Mr Jérôme ODIER de Zurich (Suisse) donne pouvoir à Pierre JACQUIN
- Mr David PAGET de Virey-le Grand (71530) donne pouvoir à Yves RONDELET
- Mr Christophe ROY de Cheylade (15400) donne pouvoir à Yves RONDELET
- Mr Jean-Paul VERNET de Grenoble (38100) donne pouvoir à Patrice VERNET

9 procurations données

Ce qui fait un total de 29 votants

3 adhérents sympathisants ou excusés

- Association AINSI SOIS JE de Paray-le-Monial (71600)
- Association l'Apier ou le mur a des oreilles de Fontvieille (13990)
- Mr Patrice BAJAT de Saint-Trivier-sur-Moignans (01990)
- Mr Anélio BALBINOT de La Truchère (71290)
- Mr Lamine BARRY de Lapoutroie (68650)
- Mr Ibrahim BATHILY de Virey-le-Grand (71530)
- Mr Hervé BERTHOT de La Frette (71440)
- Mr Emmanuel BONHOURE de Baudrières (71370)
- Mr Paul BONNAFFE de Carpentras (84200)
- Mr Lucien BOSSU de Lessard Le National (71530)
- Mme Amélie BOURDON d'Oslon (71380)
- Mr Laurent BOURDON d'Oslon (71380)
- Mme Françoise BRICOUT de Montreuil (93100)
- Mr Jean-Claude CAMALEONTE de Dijon (21000)
- Mme Florence CHABAS de Virey-le-Grand (71530)
- Mr Thierry CHABAS de Virey-le-Grand (71530)
- Mr Joël CHATEAU de Saint Martin en Bresse (71620)
- Mr Christian CHOUVENC d'Allerey-sur-Saône (71)
- Docteur Marc Edouard COLIN (11)
- Mr Louis COLLET de Boisgervilly (35)
- Mme Anne Carole COUZON de Change (21200)
- Mr Olivier DAVENEL de Boisgervilly (35360)
- Mr Sébastien DEMONET de Chalon sur Saône (71100)
- Mme Lisa DESCHAUMES de Chalon sur Saône (71100)
- Mme Garance DIPASQUALE de Ménerbes (84530)
- Mr Raphaël DORSMANN de La Chapelle-sur-Furieuse (39110)
- Mme Marie France DUBUIS de Laives (71240)
- Docteur Pierre DUCLOS de Matour (71520)
- Docteur Hervé DUMAINE de Chalon sur Saône (71000)
- Mr Christophe FAVIER de Sassenay (71530)
- Mr François FLECHIER de Bréville (16370)

- Mme Catherine FLURIN de Lahitte-Toupière (65700)
- Mr Mélody FOURNIER de Verjux (71590)
- Mr Philippe FOURNIER de Gergy (71590)
- Mr Jean-Jacques FUSSY de Sassenay (71530)
- Mr Alain GABILLET de La Truchère (71290)
- Mr Pierre GANGLOFF de La Charmée (71100)
- Mme Madeleine GARCIA de Lacrost (71700)
- Mr Michel GENIX de Fontaines (71150)
- Mr Pierre GILARES de Saint-Remy (71100)
- Mr Patrick GOUSSET de Fougères (35300)
- Mr Gilles GUILLERMIT de Saint-Marcel (71380)
- Mr Necmi INAC de Sassenay (71530)
- Mr Armand JACQUARD de Fragnes- La Loyère (71530)
- Mr Serge JANKIN de Gipy (03210)
- Mr Bernard JEANDEL de Chalonvillers (70400)
- Mr Gilles LAURENCIN de Chalon sur Saône (71100)
- Mme Camille LAURENT de Saint-Georges-de-Reix (79210)
- Mr Alain LAVAL de Menton (06500)
- Mr Christophe LECAMP de Asfeld (08190)
- Mr Guy LEPINAY de Fragnes-La Loyère (71530)
- Apiculture LEROUGE de Cravans (17260)
- Mme Pascale LEROY-AILLERIE de Triaize (85580)
- Docteur François LOTTEAU de Rully (71150)
- Mr Francis MACQUET de Craponne (69290)
- Mr André MARTY de Chalon sur Saône (71100)
- Mme Gisèle MECHIN de La Truchère (71290)
- Mr Karim MEGDICHE de Vénissieux (69200)
- Mr Alain MONNIER de Saint-Christophe-de-Bresse (71370)
- Mr Mickaël MORINO de Saint-Bonnet-de-Joux (71220)
- Mr Christophe NORMAND de Tavernay (71400)
- Mr Jan ONDRASIK de Marcilly d'Azergues (69380)
- Mr Jacques PAROUTY de Sergeac (24290)
- Mr Michel PERIGAULT d'Argentan (61200)
- Mr Michel PEROSANZ de Nimes (30000)
- Mr Marc PIARD de Pontoux (71270)
- Mr Philippe PIGEAT de Montchanin (71210)
- Mme Corinne PONTET de Reims (51100)
- Mr Cédric PORCHER d'Epervans (71380)
- Mr François PORTEFAIX de Chalon sur Saône (71100)
- Mr Daniel RAGEOT de Chatenoy-en-Bresse (71380)
- Mr Olivier RAUD de Lahitte-Toupière (65700)
- Mr Christian RAYNAUD d'Elné (66200)
- Mme Karine RAYNAUD de Balsac (12510)

- Mme Séverine REMOND de Champforgeuil (71530)
- Mme Séverine RENOIR de Cerney-les-Reims (51420)
- Mr André ROMET d'Apprieu (38140)
- Mme Fanny RONDELET de Saint-Pierre-le-Vieux (71520)
- Mme Maud RONDELET de Saint-Bonnet-de-Joux (71220)
- Mr Roland RONDELET de Villiers-le-Bacle (91190)
- Mme Sophie ROUFFIO de Paris (75018)
- Mr Michel SECOND de Montrottier (69770)
- Mr Moussa SOW de Ruffisque (Sénégal)
- Mr Jérémy TANN LUONG ANN de Shangai (Chine)
- Mr Patrick TANN LUONG ANN de Rully (71150)
- Mme Claire TERRAZ de Yutz (57970)
- Mr Pascal THIATE de Courtes (01560)
- Mme Cécile VADOT d'Oslon (71380)
- Mme Lise VIROLLE deVirey-le-Grand (71530)

4 Personnalités présentes

- Mme la députée Cécile UNTERMAIER
- Mme la conseillère départementale Colette BELTJENS
- Monsieur le Maire de La Truchère, Philippe BELIGNÉ

5 Personnalités invitées excusées

- Mme la sénatrice Marie MERCIER
- Mr le sénateur Jean-Paul EMORINE
- Mr le sénateur Jérôme DURAIN
- Mr le maire de Gergy, Philippe FOURNIER
- Mr le Président d'honneur Robert YVRARD

Inauguration d'un rucher pédagogique partagé à La Truchère



L'inauguration à La Truchère, d'un rucher pédagogique partagé en présence des membres de l'association "Apiculteurs sans frontières", du maire Philippe BELIGNÉ, de la conseillère départementale Colette BELTJENS et de la députée Cécile UNTERMAIER était prévue à 10h00. Une bonne trentaine de personnes étaient présentes et le soleil avait eu la bonne idée de s'inviter.

Ainsi, la température printanière a permis aux abeilles de participer à la fête. Génial !

Les premières ruches sont en place sous l'impulsion de Gilbert BONTEMPS et nous avons planté une dizaine d'arbres mellifères pour que les abeilles aient suffisamment de nourriture tout au long de la saison apicole. *"C'est une sorte de pépinière de projets apicoles sur un rucher où, cohabitent les ruches des uns et des autres et où coopèrent formateurs, apiculteurs confirmés, novices ou encore virtuels"*, a expliqué le président "d'Apiculteurs sans frontières", Yves RONDELET.



1La vue du rucher pédagogique partagé de la Truchère

L'Assemblée Générale Ordinaire

1 Le Rapport moral du Président

Je tiens, cette année, à remercier tous les membres. Nous approchons la centaine pour 2018. Je tiens aussi à remercier toutes les personnalités qui nous encouragent et agissent en faveur des abeilles, de la biodiversité, de la vie sur nos communes et notre planète.

Je tiens aussi à ce que ce rapport moral ne soit pas une simple formalité, qu'il permette à chacune et chacun de réfléchir et se positionner par rapport à des orientations nouvelles que nous avons prises et accentuées depuis quelques années.

Les projets outre-mer de développement de l'apiculture et par l'apiculture restent une base essentielle.

Mais maintenant nous répondons à des demandes locales; on étudie les conditions locales; on apprend; on recherche les compétences locales; on communique; on échange.

On construit avec nos partenaires dès le départ sur le principe de la réciprocité mais pas la symétrie : sachant que nous fonctionnons sur le bénévolat et que nos partenaires attendent aussi des retombées concrètes.

Mais tous les projets apicoles deviendraient illusoires et caducs si l'abeille venait à disparaître.

On pourrait se dire "on a bien le temps", "on en est pas encore là". Ce serait s'illusionner et - pire - entretenir l'illusion.

Nous avons résolument pris le parti d'un engagement concret

- en faveur de la biodiversité nécessaire aux abeilles,*
- en faveur de la sauvegarde des abeilles et autres pollinisateurs,*
- en faveur de la jeunesse d'aujourd'hui qui mérite qu'on ouvre, tous, les yeux sur son avenir,*
- en faveur des générations ultérieures...*

L'organisation de l'espace géographique à toutes les échelles doit prendre en compte les abeilles et c'est surtout à l'échelle locale que nous pouvons agir.

APICULTEURS SANS FRONTIÈRES ne va pas seule sauver le monde !

Les liens avec de multiples institutions (universitaires, scientifiques, humanitaires, autorités locales...) nous privilégions bien sûr les apiculteurs et leurs différentes organisations et tous ceux qui souhaitent devenir apiculteurs, planteurs de fleur, amis des abeilles...

Discussion

Il faut cerner l'attente de l'autre. S'il s'agit d'un financement simplement, la réponse sera négative d'office.

⇒ Il faut une demande

On dialogue, on écoute, on apprend.

En effet on peut apprendre sur la sélection, sur *Aethénia tumida* par exemple.

OK, mais comment ils nous contactent ? demande Marie-Paule

Par l'intermédiaire du site. Le site internet joue son rôle et le Président reçoit des appels téléphoniques et des courriels très régulièrement. Max, notre webmestre, en profite pour nous annoncer que la moyenne des visites journalières est proche de 7.

L'Assemblée propose d'inciter aussi les municipalités à planter des arbres mellifères. Il est proposé de transmettre une liste aux différentes autorités. Liste qui se trouve déjà sur notre site internet dont le chemin est : Liens utiles **Partenaires/Nouvelle liste (2018) de plantes mellifères à planter ou à semer.**

On passe au vote

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2 le rapport d'activités 2018

2018. DES ACTIONS PLUS NOMBREUSES, PLUS RÉGULIÈRES, PLUS DIVERSIFIÉES.

- 96 membres actifs ayant cotisé pour 2018.
- Le 3ème mardi de chaque mois. Club AMIS des abeilles. Formation théorique en apiculture assurée par Memur, Marc... et le président. Entre 5 et 15 personnes.

Ruchers pédagogiques partagés.

- -OSLON, Très actif depuis son inauguration lors de la dernière AG. 15 ruches, équipe dynamique, Plantations d'arbres mellifères, visites régulières avec Memur. Les abeilles semblent s'y plaire.
- SASSENAY, En phase de démarrage 3 ruches.
- LA TRUCHERE, En projet pour 2019.

D'autres sont à l'étude LA CHARMÉE, GERGY, FLEURIEU, CHENAC, BARJAC...

Les APIPARCS.

Poursuite des Plantations à Olson sur les 8000 m2 classés Bio. Avec l'association UNE AUTRE ÉCONOMIE POUR UNE AUTRE TERRE.

Préparation du terrain de la "Porte fleurie" de Sassenay, avec les conseils de Christian...

La Bourse aux emplacements continue de fonctionner.

La Communication a beaucoup progressé.

- Le Site apiculteurssansfrontieres.fr fonctionne bien. Il est de plus en plus consulté.
- Le congrès de Rouen nous a permis de nous faire connaître un peu plus. Les 10 sweat-shirts que nous portions, les flyers, notre logo autocollant pour les voitures... semblent avoir retenu l'attention.

MISSION EXPLORATOIRE AU KURDISTAN IRAKIEN.

Robert YVRARD, président d'honneur de notre association, a effectué ce déplacement organisé en concertation avec les autorités administratives et universitaires (Rencontres à Paris puis à Nîmes).

Vous pourrez consulter le site où Robert présente un rapport intéressant avec photos sur ses observations et ses rencontres.

Ce voyage a permis d'établir de nouveaux contacts. Il pourrait déboucher sur une fructueuse coopération scientifique fondée, au moins dans un premier temps, sur les moyens de communication à distance.

AFRIQUE

Les échanges se poursuivent avec nos contacts au Benin, Sénégal, Burkina Faso mais avec des difficultés, à commencer par la maladie ou même le décès de certains de nos partenaires. Nous honorons leur dévouement et tentons de maintenir le contact avec les successeurs pour répondre à leurs éventuelles demandes d'échanges et de formations. Le site nous donne l'occasion de nouveaux contacts.

Merci à vous tous qui avez participé à la réussite de cette année 2018. Merci, déjà, pour votre engagement concret dans les projets de 2019.

Le rapport d'activités est passé au vote.

Le rapport d'activités est passé au vote de l'assemblée qui valide à l'unanimité ce rapport d'activités 2018.

3 Le rapport financier 2018

1. Les recettes sont de 4 134,66 € se décomposant ainsi :

- 96 adhérents en 2018 + 11 cotisations encaissées pour l'adhésion en 2019 (dont 9 nouveaux adhérents). (2675,00)
- L'AG 2017 a procuré 255 € de recettes

- Nous avons eu pour 690,39 de dons dont les principaux sont le Président (490,27) et la Mairie d’Oslo (location de la salle gratuite)
- Produits financiers de 14,27
- 500 dollars en caisse

2. Les dépenses 4 605,57

- Opération Sénégal Ruffisque pour 96,00€
- Kurdistan Irakien avec mission exploratoire pour 2524,60
 - Déplacement en France (Nîmes, Paris) pour 911,60
 - Billet d’avion A/R + assurance pour 813,00
 - 800 € en dollar pour subvenir aux besoins de la mission.
 - 500 dollars nous sera restitué
- Frais administratifs et divers pour 1984,97€
 - Assurances pour 114,68
 - Frais de change de 8,80
 - Frais de communication (cartes, flyers, sweat-shirt pour le congrès de Rouen) 940,47
 - Factures concernant le site Internet pour 65,81
 - Frais bancaires pour 49,60 dont 41,10 pour la carte assurant les dépôts en espèces.
 - Frais de l’ag du 7 mars à Oslo pour 435,00
 - Une adhésion comptabilisée en recettes (Marocain) Son virement ne nous est jamais parvenu mais les frais de recherche étant supérieur à 25€, nous avons pris le parti de passer cette adhésion en perte et profit.

3. Le compte résultat

de l’année 2018 est donc de 4 134,66 – 4 605,57 soit **une perte de 470.91**

4. La situation bancaire en début d’année était de 8 310,93

5. Le rapprochement bancaire au 31 décembre 2018

Nous disposons de la somme de 8310,93 euros au 1 janvier 2018 (voir rapport financier de la 26^{ème} assemblée générale). Le résultat comptable étant de -470,91 nous disposons plus que de la somme de 8 310,93 – 470,91 soit la somme de 7 840,02.

La caisse en numéraire est de 500€. La banque doit donc disposer de la somme de 7340,02.

Or les relevés bancaires au 31 décembre 2018 sont établis ainsi :

Compte courant 172.5483.0000	230,00
Compte Courant Fonds propres	941,48
Compte sur livret 172.5483.0400	3 333,29
Compte Livret Fonds propres	<u>2 875,25</u>
Soit un total de	7 340,02

Le rapprochement bancaire est donc nul. Le trésorier est d’accord avec la banque.

Le rapport financier est voté et l’assemblée générale donne quitus au trésorier à l’unanimité.

4 Le budget prévisionnel pour 2019

Les recettes escomptées sont estimées à 4 000 €

Les dépenses prévues sont de :

- Frais administratifs 500€
- Enveloppes actions à l'étranger 1 250 €
- Congrès et communication 1 000 €
- Rucher pédagogique partagé 1 250 €

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

5. Le renouvellement des administrateurs

Les administrateurs sortants sont reconduits à l'unanimité des votants. Il est décidé de faire une AG Extraordinaire afin de modifier les statuts afin de modifier l'article quatrième. L'assemblée aimerait s'adjoindre une douzaine d'administrateurs. Affaire à suivre.

6. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la 27^{ème} Assemblée générale d'Apiculteurs sans frontières est clôturée à 13h20.